



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2018

### DÉFINITIONS :

Les présentes Conditions Générales d'utilisation et de Confidentialité comportent les définitions suivantes :  
«CGUC » : Conditions Générales d'utilisation et de Confidentialité.

### Article 1.

#### OBJET :

Le présent document définit les « Conditions Générales » commerciales, administratives, techniques et financières par lesquelles « le Client », commande à la société SK COMEATS SARL la fourniture de prestations et de systèmes informatiques (indistinctement « les Fournitures ») dont la désignation, caractéristiques et spécifications, acceptées par le Client, sont portées dans le « Bon de Commande ». L'ensemble des documents, Bon de Commande, Conditions particulières et Conditions Générales, constitue l'intégralité des termes et conditions relatifs à l'objet de la convention intervenant entre les parties. En cas de conflit les conditions portées sur le Bon de Commande et les présentes Conditions Générales primeront sur toutes autres conditions dont le Client pourrait se prévaloir.

### Article 2

#### COMMANDES :

Seront considérées comme commande, toute commande confirmée par écrit sur le Bon de Commande par la Direction de SK COMEATS SARL et ayant fait l'objet du paiement du 1er terme d'acompte de mise en vigueur tel que spécifié à l'article 5.

### Article 3

#### PRIX :

Le prix convenu pour l'ensemble des Fournitures est indiqué dans la commande. Le prix s'entend hors taxes en vigueur notamment la T.V.A. Le prix indiqué pour les prestations tiers, d'hébergement, nom de domaine et statistiques, est susceptible d'être modifié si le fournisseur change ses prix.

### Article 4

Les catalogues, plaquettes et documents commerciaux émanant de SK COMEATS SARL et les prix indiqués oralement par SK COMEATS SARL au Client sont seulement indicatifs et ne constituent pas des offres. Les offres écrites de SK COMEATS SARL ne sont valables qu'à compter de la date et pour la durée mentionnée sur le Bon de Commande. Sont considérées comme « offres écrites » les offres signées par la Direction de LA SK COMEATS SARL.

### Article 5

#### PAIEMENT :

Sauf mention contraire dans les conditions figurant au bon de commande, le montant de la commande majoré des taxes, est payé par le Client à SK COMEATS SARL selon les modalités et conditions suivantes : versement immédiat à titre d'acompte d'un premier terme de 40 % du montant total du prix T.T.C. à la commande. Le versement de ce premier terme par le Client signifie l'entrée en vigueur de la convention. Un second versement de 40% sera demandé en cours de travaux et Le solde du prix T.T.C., est payé, à la livraison des fournitures.



En cas d'acceptation par la Direction de LA SK COMEATS SARL, les paiements peuvent être réalisés conformément aux conditions particulières spécifiées sur le bon de commande.

Les prestations de référencement payant et e-publicité -achat de mots clés et prestations -devront être réglées MS COM Agence de Communication - 11 rue Jean Pierre Bicheler L-3897 Foetz +352.661.414.264 [www.ms-com.lu/](http://www.ms-com.lu/) dans leur intégralité avant le lancement de toute campagne. Les frais de déplacement, ainsi que les prestations complémentaires éventuellement demandées à SK COMEATS SARL, feront l'objet de facturations séparées. Tout règlement interviendra au plus tard 30 jours calendaires à compter de la date de la facture. Au-delà de cette période, le Client sera redevable à SK COMEATS SARL d'intérêts de retard calculés au taux de base bancaire en vigueur au Luxembourg à la date du calcul.

En cas de défaut de paiement de la part du client de toutes les sommes dues à SK COMEATS SARL, sera en droit, 5 jours après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, demeurée sans effet, de suspendre à tout moment la fourniture de ses prestations et d'exiger le règlement immédiat de toutes sommes qui pourraient lui être dues. Les frais de recouvrement sont à la charge du Client et sont au minimum de 25% du prix de vente.

## Article 6

### **PRESTATIONS À LA CHARGE DU CLIENT :**

Le Client mettra à la disposition de SK COMEATS SARL, toutes les informations, tous les documents et moyens nécessaires à l'exécution de sa commande (éléments rédactionnels, images, illustrations, médias...). Au cas où SK COMEATS est amenée à intervenir sur votre site, la qualité de prestation ne peut être garantie que si le Client est entier propriétaire du site et met à disposition les accès permettant ces interventions (FTP, CMS...).

Le Client mettra SK COMEATS SARL, en contact avec toutes les personnes de l'entreprise concernées par la livraison des Fournitures ou détenant sur celles-ci une expérience réelle ou des informations particulières. Le Client devra tenir compte du fait que SK COMEATS SARL, n'a pas d'expertise s'agissant des activités professionnelles du Client ; à ce titre, toutes ambiguïtés ou imprécisions professionnelles doivent être soit levées, soit expliquées par le Client dès qu'il en a connaissance.

## Article 7

### **LIVRAISON ET RÉCLAMATIONS :**

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas le droit au Client d'annuler la vente, de refuser l'exécution de la commande ou de réclamer des dommages et intérêts. Le Client doit vérifier que la prestation réalisée correspond à celle qu'il a commandée dans un délai de 10 jour calendaire et signaler immédiatement à SK COMEATS SARL par écrit et de manière dûment motivée les défaillances éventuelles. S'il omet de le faire, la prestation est réputée acceptée. Si le Client considère que les Fournitures ne sont pas conformes à la convention ou à la commande, le Client doit donner à SK COMEATS SARL sans délai l'occasion de réparer les défaillances relevées le plus rapidement possible, dans la limite du prix de la prestation commandée.

Est exclue toute autre prétention du Client fondée sur une exécution de prestation et/ou une livraison défectueuse, notamment des dommages intérêts et la résiliation de la convention. Aucune garantie n'est fournie par SK COMEATS SARL pour les produits tiers.



## Article 8

### **SUPPORT & ASSISTANCE :**

À la commande d'un site, un contrat annuel de support et d'accompagnement est généralement établi. En l'absence de contrat d'accompagnement, aucune intervention n'est exigible auprès de SK COMEATS SARL

MS COM Agence de Communication - 11 rue Jean Pierre Bicheler L-3897 Foetz +352.661.197 731 [www.ms-com.lu/](http://www.ms-com.lu/)

## Article 9

### **PROPRIÉTÉ & RISQUES :**

La propriété des Fournitures est transférée au Client après paiement intégral du prix. Lorsque la commande a pour objet la réalisation d'un site Internet, le transfert de propriété du site Internet interviendra après règlement de la totalité des sommes mentionnées dans le bon de commande et dues par le Client à SK COMEATS SARL.

Le transfert des risques au Client ou à ses représentants a lieu lors de la livraison. Sauf stipulation contraire, le Client accepte que SK COMEATS SARL fasse mention de sa contribution au projet objet de la convention et utilise son ou ses logos dans sa communication.

## Article 10

### **GARANTIE LOGICIEL :**

Définition : « Logiciel » correspond uniquement au(x) programme(s) logiciel(s) SKCOMMEATS SARL à la documentation correspondante, supports associés, documents imprimés, électroniques ou en ligne. SK COMEATS SARL garantit que, pendant une période de 90 jours à partir de la date de mise en service (date de la facture) : le Logiciel fonctionne conformément à la documentation associée, à condition d'être utilisé avec la configuration matérielle recommandée ; et le support physique sur lequel le Logiciel est fourni ne comprend aucun défaut matériel ou de vice dans le cadre d'une utilisation normale. SK COMEATS SARL ne garantit pas que le logiciel soit exempt d'erreurs et qu'il fonctionne sans interruption. Dans certains cas, la législation exige des garanties sur le logiciel. Ces garanties sont limitées à une durée de 3 mois à partir de la date de mise en service (date de la facture). Dans ce cas le bon de commande le mentionne. Concernant les produits tiers fournis par SK COMEATS SARL, la garantie est assurée par le concepteur/éditeur du produit.

## Article 11

### **PROMOTION DE SITE INTERNET :**

En cas de modification par le client, ou par toute autre personne non employée par SK COMEATS SARL, de tout ou partie des éléments constitutifs de son site web, SK COMEATS SARL ne peut être tenu pour responsable de la dégradation des résultats obtenus par le site web du client dans les outils de recherche internet. SK COMEATS SARL n'est soumis qu'à une obligation de moyens.

## Article 12

### **TACITE RECONDUCTION :**

Certaines fournitures qui ont un caractère récurrent (typiquement les contrats de service annuels) font l'objet de contrats annuels incluant une clause de tacite reconduction : c'est le cas des prestations de maintenance, d'accompagnement, d'assistance et de suivi en matière de référencement, d'hébergement, de gestion de noms de



domaine, de statistiques. Si le client ne souhaite pas reconduire le contrat, il devra en informer SK COMEATS SARL par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard deux mois avant la date d'échéance du contrat.

### **Article 13**

#### **CONFIDENTIALITÉ :**

Les parties s'engagent mutuellement à une obligation de confidentialité dans le cadre de la réalisation de la prestation. Ainsi aucune information utilisée pour réaliser les ou la présente prestation(s) ne pourra être transmise à des tiers au présent contrat, quel qu'en soit le support et le mode de transmission. Il ne pourra être dérogé à cette règle qu'en cas d'accord mutuel et exprès des parties à ce propos.

MS COM Agence de Communication - 11 rue Jean Pierre Bicheler L-3897 Foetz +352.661.197.731 [www.ms-com.lu/](http://www.ms-com.lu/)

### **Article 14**

#### **CESSION, TRANSMISSION ET SOUS-TRAITANCE :**

Le Contrat est librement cessible par SK COMEATS SARL à toute autre société de son groupe, mais ne peut, en totalité ou en partie, être cédé par le Client sans l'autorisation écrite et préalable de SK COMEATS SARL. Le Client reconnaît et convient par ailleurs que SK COMEATS SARL peut céder à tout tiers de son choix le droit de recevoir tout paiement au titre de ce Contrat. Les prestations au titre du présent contrat sont fournies par SK COMEATS SARL, qui se réserve néanmoins le droit de sous-traiter partiellement ou en totalité ces prestations à des tiers dûment habilités par lui.

### **Article 15**

#### **LANGUE DE REFERENCE**

Tous les documents transmis par les Parties en application de la Convention et, plus généralement, toutes les communications entre les Parties, devront être établis en français. Les Parties reconnaissent cette langue comme officielle pour leurs travaux. En cas de rédaction du présent contrat en plusieurs langues, seule la version française fera foi.

### **Article 16**

#### **LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE**

Le présent Contrat sera régi et interprété conformément au droit luxembourgeois, sous réserve des règles de conflit de lois qui sont expressément écartées. Attribution exclusive de juridiction est faite aux tribunaux compétents du lieu du siège social ou d'un établissement de l'agence de Luxembourg pour tous litiges relatifs à l'objet des présentes, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie et quelles que soient les modalités de paiement même par traite ou autres effets de commerce.

### **Article 17**

#### **ANNULATION / RETRACTATION / RESILIATION**

Rétractation - Toute demande d'annulation du Contrat faite par le Souscripteur devra être exprimée par courrier recommandé avec accusé de réception à SK COMEATS SARL.

Toute commande peut être annulée par le Souscripteur, sans frais pour celui-ci, dans un délai de 8 jours ouvrables à compter du jour de la signature du Bon de commande. Passé ce délai, le Contrat devient ferme et irrévocable et ne



pourra plus être annulé, partiellement ou totalement, sauf accord écrit contraire signé entre les Parties. En cas d'annulation du Contrat en cours pour lequel des acomptes ont été payés par le Souscripteur, ce dernier autorise expressément SK COMEATS SARL à utiliser le solde éventuel des fonds versés pour compenser les sommes dues à SK COMEATS SARL au titre d'autres conventions signées avec le même Souscripteur.

**Résiliation** – Pour le Contrat renouvelable par tacite reconduction, la résiliation à l'initiative du Souscripteur devra intervenir par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. A défaut d'une résiliation adressée dans les formes et délais requis, le Contrat sera reconduit tacitement pour une même durée. Pour le Contrat à durée déterminée, au-delà du délai de rétractation de 8 jours, aucune résiliation ne peut plus intervenir, sauf accord contraire des Parties. Dans cette hypothèse, le Souscripteur devra verser une indemnité de résiliation égale à 30% du montant total de la commande.

### **Cessation d'activité du Souscripteur.**

La cessation d'activité du Souscripteur n'est pas assimilable à une cause de résiliation automatique du Contrat, sauf convention préalable contraire entre les Parties.

MS COM Agence de Communication - 11 rue Jean Pierre Bicheler L-3897 Foetz +352.661.197. 731 [www.ms-com.lu/](http://www.ms-com.lu/)

## **Article 18**

### **INTERRUPTIONS**

Les interruptions subies par les services de SK COMEATS SARL, et liées entre autres à la maintenance du réseau, à des problèmes réseau indépendants à SK COMEATS SARL, à des cas de force majeure ou à tout autre événement y assimilable, ne sauraient être imputées à SK COMEATS SARL. Le Souscripteur décharge également la Société de toute responsabilité à l'égard des éventuels dommages qui pourraient résulter de ces interruptions.

## **Article 19**

### **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les informations délivrées par SK COMEATS SARL dans le cadre du Contrat restent sa propriété intellectuelle exclusive. Les informations sont réservées à l'usage exclusif du Souscripteur au sens strict du terme, à l'exclusion de tout tiers, notamment filiale, groupe d'intérêt, membres, adhérents etc...

« Le SITE » : service électronique interactif exploité par l'exploitant, accessible principalement aux adresses : « le SITE

» : service électronique interactif exploité par l'exploitant, accessible principalement aux adresses : [www.ms-com.lu](http://www.ms-com.lu), [www.ms-com.be](http://www.ms-com.be).

la société SK COMEATS SARL, dont les coordonnées sont: SK COMEATS SARL –11, rue J.P. Bicheler –L-3897 FOETZ

Ce droit pourra être exercé des manières suivantes :

Par courrier à l'attention de : SK COMEATS SARL –11, rue J.P. Bicheler –L-3897 FOETZ -par email : [contact@ms-com.lu](mailto:contact@ms-com.lu)

Le Souscripteur s'interdit toutes formes de vente, location, commercialisation directe ou indirecte, de cession à des tiers à titre gracieux ou onéreux et s'engage à n'utiliser les informations qui lui ont été vendues que pour atteindre les buts ayant un rapport direct avec l'objet social de son entreprise. Il est expressément stipulé entre Parties que l'emploi abusif d'informations obtenues grâce au Contrat expose ses auteurs à des poursuites judiciaires.